



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Métro M2 : on votera le 24 novembre

**Le Grand Conseil a décidé ce matin de participer au financement de la réalisation du Métro M2. Cette décision était la dernière étape à franchir avant le vote populaire qui aura lieu le 24 novembre prochain. A cette même date, les Vaudoises et les Vaudois seront appelés à se prononcer sur la loi sur les déchets.**

128 oui, 21 non et 12 abstentions : tel est le résultat du vote nominal pour le projet du M2 lors du deuxième débat qui a eu lieu ce matin. Après l'accord unanime du Conseil communal de Lausanne la semaine dernière, la décision favorable du Grand Conseil à ce projet majeur pour le canton constitue la dernière étape du processus décisionnel, avant le vote populaire qui aura lieu le 24 novembre prochain.

Le 24 novembre, les électeurs vaudois voteront sur un autre objet cantonal : la loi sur les déchets, qui a fait l'objet d'une demande de référendum.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 septembre 2002

Adresse du site Internet du M2 : <http://www.dinf.vd.ch/m2>